

www.appy-histoire.fr

# La communauté protestante de Mérindol

## sous l'Ancien Régime



Source : *Histoire des protestants de Provence* – E. Arnaud

Joucas, Gignac, Oppedette, Roussillon, Murs

Description :

Eugène ARNAUD, *Histoire des protestants de Provence et du Comtat Venaissin et de la Principauté d'Orange*, Paris 1884, réédition Slatkine Reprints 1979  
Notices particulières sur les Églises de Provence et leurs annexes au XVII<sup>e</sup> siècle  
Tome I, pp 399-401

## MÉRINDOL

(Viguerie d'Apt)

Cette Église jouit de son droit d'exercice sans contestation jusqu'au 14 juillet 1661. À cette date le Conseil du roi, ayant été saisi d'une requête du syndic général du clergé de Provence tendant à la démolition du temple et à l'interdiction de l'exercice, décida que le ministre et les anciens du lieu fourniraient la preuve, par pièces originales, que l'exercice avait été pratiqué à Mérindol en 1596 et 1597 et renvoya les parties devant les commissaires exécuteurs de l'édit de Nantes en Provence nommés l'année d'avant. La preuve ayant été faite, lesdits commissaires, par leur ordonnance de Pertuis du 19 mai 1662, maintinrent le temple et l'exercice à Mérindol. Il fut établi que, de mémoire d'homme, le culte catholique n'y avait pas été célébré. Le Conseil du roi confirma la décision des commissaires par son arrêt du 19 mai 1663, nonobstant deux mémoires catholiques joints au dossier.

Le premier, rédigé par le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, est intitulé : « *Moyens pour obtenir de la piété et du zèle de S. M., pour l'extirpation de l'hérésie, la démolition du temple de Mérindol.* » L'auteur expose que Mérindol compte 150 maisons ou familles, dont 135 protestantes et 15 catholiques, que de l'église on entend le chant des Psaumes du temple ; que si les édits défendent de construire des temples ailleurs que dans les faubourgs des villes, à plus forte raison défendent-ils de les agrandir ; que celui de Mérindol a été agrandi après 1650, qu'il mesure 25 cannes carrées en œuvre et a empiété sur les écuries du moulin de la communauté ; enfin qu'il a été bâti sur un terrain ecclésiastique.

Le second Mémoire, qui porte le simple titre de « *Mémoire contre le temple de Mérindol,* » rappelle que l'édit de Saint-Germain-en-Laye du 15 août 1570 autorisa l'exercice de la Religion réformée dans les faubourgs de Mérindol et de Forcalquier ; qu'à cette époque le temple était situé à mille pas du village et que, quelques années après, les Mérindolais transportèrent leur résidence près du temple, qui se trouva ainsi bâti au milieu du nouveau village. Pareille chose arriva pour l'église paroissiale, qui ne fut construite qu'à quinze pas du temple. Le Mémoire ajoute que le temple se composait de deux parties : l'une fort ancienne et l'autre qui avait été bâtie, il y avait environ trente-cinq ans, sur un fond appartenant à la commune, sans la permission de l'archevêque de Marseille, seigneur de Mérindol ; que la commune avait toujours été censée catholique et qu'il était probable que ce temple avait été construit avec son argent (!).

Le Parlement d'Aix, le 7 janvier 1670, condamna divers particuliers de Mérindol pour « *irrévérances commises contre le saint sacrement de l'autel.* » Ils avaient demandé le renvoi de leur cause devant la Chambre de l'édit de Grenoble ; mais ils furent déboutés de leur requête parce qu'aux termes des art. 36 et 38 de la déclaration royale de 1669, abrogeant celle de 1666, « *ceux de la religion devaient cesser de chanter dans leurs temples quand le saint sacrement passait devant iceluy, et que, le rencontrant par les rues, ils étaient tenus de se retirer ou de se mettre en état de respect.* »

En 1682, Mérindol comptait 900 habitants réformés.

**Pasteurs :**

- Jean Bonpart	1561
- Jean Peréri <sup>1</sup>	1545 et 1561
- Jean Bouer	1580 ; puis 1588-1595 (Mérindol et Lourmarin réunis), et 1595 (Mérindol seul)
- Barthélémy Récend	1603-1611
- Jacques de La Planche	1612-1620
- P. Piélat <sup>2</sup>	1626
- André Bernard	1637
- Charles Agnel	1660-1664
- Théophile Pouyer (premier pasteur)	1665-1671
- Bernard <sup>3</sup> (second pasteur)	1666- 1677
- Gaudemar <sup>4</sup>	1680

---

<sup>1</sup> . Bernard APPY : Pasteur Jean PERRIER.

<sup>2</sup> . Bernard APPY : Pasteur Jacques PIELLAT.

<sup>3</sup> . Bernard APPY : Pasteur Thomas BERNARD.

<sup>4</sup> . Bernard APPY : Le pasteur Héléon GAUDEMAR exerçait surtout son ministère à Manosque.